

20 Provinces

Estuaire/Département du Komo-Kango/Session ordinaire du Conseil départemental

Le budget prévisionnel voté à près de 293 millions de francs



Photo : D.R.
Les travaux ont été ouverts par le préfet Albert Obame Menié (costume noir). A ses côtés, le président du Conseil départemental du Komo-Kango, Alain Batsielilit.



Photo : D.R.

Les 22 conseillers...



Photo : D.R.

... sur les 23 de l'institution ont adopté l'ordre du jour et procédé au vote du budget.

Jis.MM

Libreville Gabon

En légère hausse de 2 millions 931 380 francs par rapport à l'exercice précédent, cette somme est la résultante du débat d'orientation budgétaire, engagé entre la tutelle administrative, le ministère du Budget et des Comptes publics, et le président du Conseil départemental du Komo-Kango.

A l'instar des autres lo-

calités du pays, les conseillers départementaux du Komo se sont retrouvés récemment dans la ville de Kango autour de leur président, Alain Batsielilit, afin de débattre du budget alloué par l'Etat cette année à leur institution. Aussitôt après l'ouverture des travaux par le préfet de ce département, Albert Obame Menié, les 22 conseillers présents - sur les 23 que compte le conseil - ont procédé à l'adoption de l'ordre du

jour des travaux. Celui-ci était essentiellement consacré à l'examen et l'adoption du projet de budget, exercice 2018, fixé à la somme de 292 millions 859 267 francs, contre 289 millions 927 887 francs en 2017. Soit une augmentation de 2 millions 931 380 francs. Si le budget 2018 enregistre une petite embellie dans un contexte de récession économique que traverse le pays, le mérite en revient à

l'équipe dirigeante, qui met tout en œuvre pour procéder à des recouvrements sur le terrain. Ainsi, on enregistre, entre autres, des recettes de prestations de service de l'ordre de 14 millions 400 000 francs ; des produits des droits et taxes locales, pour un montant de 126 millions 102 000 francs ; des subventions de fonctionnement reçues de la tutelle, à hauteur de 59 millions 495 957 francs ; des

produits de ristournes à 38 millions 321 310 francs et, enfin, des recettes sur exercices antérieurs et prélèvement apport balance d'entrée, le tout pour 54 millions 500 000 francs. Après la présentation détaillée du projet de budget par le secrétaire général du Conseil départemental, Bernabé Ekoh Békalé, les conseillers ont eu droit à quelques explications apportées par le président du conseil, Alain

Batsielilit, sur certains chapitres clés pourvoyeurs de revenus à l'institution. Notamment l'épineuse question de l'exploitation des carrières dans le troisième canton du département. Après avoir passé en revue les différents chapitres soumis à discussion, le projet de budget exercice 2018 a donc été voté à l'unanimité par l'ensemble des conseillers présents, à la somme de 292 millions 859 267 francs.

Woleu-Ntem/Département de l'Okano/Mitzi/Vie des partis/PDG/En prélude aux législatives

Le membre du bureau politique en sensibilisateur dans la fédération A

C.O.

Mitzi/Gabon

LE membre du bureau politique de la fédération A du premier siège du département de l'Okano, Louis Philippe Mvé Nkoghe était au contact de sa base politique, il y a quelques jours. Il était à la tête d'une délégation, composée notamment du sénateur de la commune de Mitzi, Joseph Nsi Mba, de la responsable de la dite fédération, Simone Mbougou, des délégués de l'Union des femmes et de l'Union des jeunes du Parti démocratique gabonais (PDG). But de la mission: appeler les militants à l'enrôlement sur les listes électorales, au soutien de la politique du chef de l'Etat, à l'unité et au soutien au candidat qui sera investi pour le compte de la fédération A, commune de Mitzi, aux prochaines législatives.

A Zamata et Atout, les deux quartiers retenus à cette occasion, le membre du bureau politique a donc insisté sur la nécessité d'aller se faire enrôler sur les listes électorales, dès le lance-



Photo : Chris OYAME

Le Membre du bureau politique (MBP) Mve Nkoghe, le sénateur communal, Nsi Mba et la fédérale communale A, Simone Mbougou (de g à d), pendant la causerie.

ment de l'opération. « L'enrôlement se fait essentiellement sur la base des pièces d'état-civil. Notamment, la Carte nationale d'identité et l'acte de naissance original ou légalisé », a précisé M. Mvé Nkoghe. Avant d'inviter ses camarades de la fédération C à demeurer unis et fidèles aux idéaux du PDG, de nature à contribuer à la bonne marche du parti, afin d'accompagner le distingué camarade président dans la bonne conduite, à terme, de son projet de société. Le membre du bureau politique a, par ailleurs, promis qu'il soutiendra le candidat de son parti qui sera choisi par la hiérarchie. Qu'il soit militant de



Photo : Chris OYAME

L'imam de la mosquée, Thierno Ba Omar, reçoit les présents des mains du MBP.

base ou lui-même. « Le distingué camarade président n'a pas encore désigné le candidat de notre siège, contrairement aux mauvais sons de cloche. S'il désigne un candidat parmi nous, je vous demanderai qu'on le soutienne tous pour que ce siège nous revienne toujours. Si c'est moi-même qui suis choisi, nous ferons le même effort », a expliqué Louis Philippe Mvé Nkoghe.

Avant de se soumettre au jeu des questions-réponses sur des sujets aussi bien internes au parti, que ceux liés à leur quotidien.

« Nous allons poursuivre nos causeries dans l'ensemble des 16 quartiers de la commune de Mitzi. Le calendrier vous sera transmis à temps », a promis le "MBP".

En début de soirée, Louis Philippe Mvé Nkoghe et ses camarades se sont rendus à la grande mosquée de la ville pour soutenir leurs camarades musulmans qui observent actuellement la période du ramadan. Dans leurs mains, des cartons de vivres et produits de première nécessité, pour permettre à ces familles de bien rompre le jeûne.



Photo : Chris OYAME

Les militants et sympathisants du PDG de Mitzi écoutant Mve Nkoghe.